

2017

CORRIGÉ

ANALYSE DE TEXTES COMPARÉS

CONCOURS
ECRICOME
TREMPIN 1 & 2

APRÈS
BAC+2/BAC+3/BAC+4

TREMPIN 2

ESPRIT DE L'ÉPREUVE

■ **DURÉE** : 3 heures

L'analyse de textes comparés consiste à identifier une problématique commune à plusieurs textes, pour y répondre dans un développement structuré rendant compte de tous les textes et des relations qu'ils entretiennent.

Le dossier documentaire est composé de textes de natures variées : extraits d'ouvrages, articles de presse ou de revues, textes officiels. Le volume des textes est également variable, ce qui ne préjuge en rien de leur importance. Le choix des textes qui composent le dossier est gouverné par un souci d'unité thématique et de diversité de points de vue. Le thème commun aux documents est un thème de société, en lien notamment avec le monde de l'entreprise et du travail. Ce thème commun peut être envisagé dans le dossier à partir de points de vue variés, notamment économique, social, historique, politique, philosophique ou littéraire. Une diversité d'opinions peut s'exprimer dans le dossier, dont la dimension polémique ne devra pas être occultée.

Le thème et le problème communs aux textes du dossier ne sont pas formulés explicitement dans le sujet : c'est au candidat qu'il revient de le faire, à travers le titre qu'il donnera à son analyse de textes comparés. Celui-ci prendra la forme d'une question formulant le problème sous-jacent à l'ensemble des textes du dossier.

Le point de vue du candidat sera neutre et objectif, l'énonciation impersonnelle. Il s'agit d'organiser les éléments d'un débat par la mise en évidence des apports respectifs des textes du dossier, des convergences et divergences d'opinions qu'on peut y observer. Aucun apport personnel n'est attendu du candidat, qui devra se contenter de reprendre les éléments essentiels du dossier pour les confronter et les mettre en perspective.

L'analyse de textes comparés sera structurée par un plan, dont la teneur sera annoncée en fin d'introduction.

Un effort de reformulation est attendu du candidat : les citations sont en règle générale proscrites, qu'elles soient assumées ou déguisées.

Le candidat devra faire explicitement référence aux documents : chaque idée sera reliée au texte dont elle est issue au moyen d'une formule appropriée à ce texte. Les documents seront

supposés accessibles au lecteur de l'analyse de textes comparés. Le candidat se dispensera donc de citer systématiquement le titre, la date, l'auteur, le genre et la source du texte, mais sélectionnera parmi ces informations celles qui sont pertinentes pour présenter le document. Si un même texte est mobilisé plusieurs fois, la formule de référence sera allégée à partir de sa deuxième occurrence.

Un style dense, c'est-à-dire à la fois synthétique et précis, est attendu des candidats. Leur devoir ne devrait pas excéder la taille d'une copie, soit un peu plus de trois pages. Les dépassements seront toutefois tolérés s'ils se justifient par une qualité exceptionnelle.

Les candidats seront notamment évalués sur leur capacité à comprendre le thème et le problème commun aux documents, à restituer fidèlement les idées essentielles du dossier, à organiser les éléments d'un débat dans un plan cohérent, et à s'exprimer dans une langue claire et correcte.

Une attention particulière sera portée à la qualité de l'expression. Les fautes de langue (orthographe, grammaire, conjugaison, syntaxe, lexique ou ponctuation) seront pénalisées.

En résumé :

1. Vous devrez donner à votre devoir un titre qui prendra la forme d'une question, faisant apparaître le thème du dossier et le problème commun aux documents.
2. Vous devrez adopter un point de vue neutre et objectif : ne pas ajouter d'éléments extérieurs au dossier, ne pas prendre position.
3. Votre devoir ne devra pas excéder la taille d'une copie d'examen, soit un peu plus de trois pages. Les dépassements seront toutefois tolérés s'ils se justifient par une qualité exceptionnelle.
4. Vous devrez accorder le plus grand soin à la qualité de l'expression (orthographe, grammaire, syntaxe, ponctuation...), qui fera l'objet d'une attention particulière de la part des correcteurs.

CORRIGÉ

La mondialisation du tourisme, formidable outil de croissance sociale et économique, est-elle en passe de détruire l'âme du voyage ?

Le tourisme est devenu un phénomène planétaire en pleine croissance exponentielle. Première industrie mondiale, il déplace près d'un milliard de personnes actuellement et devrait atteindre le milliard et demi en 2020. Si les hommes ont toujours aimé voyager, cette expérience autrefois réservée à une élite s'est peu à peu démocratisée au cours du XXe siècle. Le voyage initiatique, romantique, prôné par nos grands écrivains, s'est mué en tourisme de masse, avec ses effets à double tranchant. Faut-il déplorer cette évolution, sachant que la massification du tourisme se fait au détriment de notre patrimoine naturel et culturel ? Le profit socio-économique doit-il passer avant les intérêts écologiques et le bien-être humain ? Autrement dit, la mondialisation du tourisme, formidable outil de croissance sociale et économique, est-elle en passe de détruire l'âme même du voyage ? On pourra constater tout d'abord l'indiscutable évolution historique du voyage vers le tourisme de masse, avant d'examiner les enjeux socio-économiques qui en ont découlé, pour envisager enfin les dérives et interventions des gouvernements et secteurs privés afin de réguler ce tourisme mondialisé et de penser un tourisme durable.

Le touriste d'aujourd'hui n'a plus grand-chose à voir avec le voyageur d'hier. Dans une interview réalisée pour Figaro Vox Culture, Le figaro.fr, en 2014, Marin de Viry, écrivain et critique littéraire, auteur d'un essai sur le tourisme de masse, relate l'évolution du tourisme depuis le XVIIIe siècle. À cette époque, voyager constituait avant tout une expérience personnelle, une initiation, une confrontation à l'inconnu, une invitation à la réflexion et à l'introspection, un véritable rite de passage à l'âge adulte. C'est ce que Montaigne avait déjà développé dans ses *Essais* au XVIe siècle, au chapitre IX du Livre III « De la vanité », quand il définissait le voyage comme moyen de s'éduquer, de se former, en s'ouvrant à l'autre et en goûtant au plaisir de la curiosité et de l'étrangeté.

Cependant, depuis la fin du XIXe siècle et plus encore au XXe siècle, le voyage a complètement changé, il s'est banalisé, aseptisé, industrialisé. Ce que Montaigne regrettait en voyant certains de ses compatriotes vaniteux et égocentrés ne s'intéresser qu'à eux et non à l'étranger s'est considérablement répandu, notamment avec la montée du conformisme bourgeois. Marin de Viry déplore le fait que toutes les destinations touristiques soient dorénavant toutes tracées, balisées, sans surprises, et aient, de ce fait, perdu de leur sens. Les touristes modernes ne sont plus en quête d'exotisme, de voyage intellectuel et spirituel, mais de simple plaisir physique, de pur divertissement avant tout. Ils savent exactement ce qu'ils recherchent quand ils partent à l'autre bout de la terre. Dans *Ibiza mon amour*, enquête sur l'industrialisation du plaisir parue en 2012, Yves Michaud décrit cette île des Baléares comme un exemple parfait de la culture de la fête continue, de la danse et de la drogue à volonté, qui attire de plus en plus de touristes, hédonistes d'aujourd'hui souhaitant uniquement s'amuser, dépenser et jouir, pour mieux s'oublier.

C'est pourquoi nombre de destinations touristiques se sont adaptées aux désirs de ces nouveaux touristes, prenant en compte les enjeux socio-économiques et les profits de ce secteur en plein développement.

Dans un article du figaro.fr Économie de 2011, Pierre Manière explique comment notre capitale s'est adaptée à cette nouvelle demande touristique en mettant en place en hiver, saison creuse, l'opération « Shopping by Paris ». Ayant constaté que 60/100 des visiteurs étrangers de la Ville Lumière étaient plus motivés par ses boutiques et ses magasins que par ses monuments et ses musées, l'Office de Tourisme de Paris a davantage mis en avant son offre commerciale et se félicite de son formidable impact économique. Si les attentes des touristes-consommateurs ont visiblement évolué vers plus de shopping aux dépens de la culture, la France a beaucoup à gagner en répondant à cette forte demande. Comme le stipule le Compte rendu du Conseil des ministres du 29 avril 2015, le tourisme étranger en France est une industrie prioritaire et rentable à tous points de vue, d'autant plus qu'avec plus de 80 millions de visiteurs par an elle est devenue la première destination touristique mondiale. La France espère même arriver au chiffre symbolique des 100 millions de touristes étrangers

d'ici 2020. Il reste à mieux savoir capter cette exceptionnelle manne financière, car, en 2011, la France n'était qu'au troisième rang mondial en termes de recettes après les États-Unis et l'Espagne.

En plus des effets bénéfiques sur l'économie française et mondiale, le tourisme de masse a considérablement changé nos sociétés modernes. Comme l'analyse le philosophe Gilles Lipovetzky dans ses propos recueillis pour La tribune.fr en 2015, la mondialisation du tourisme a démocratisé le voyage. Chacun de nous a dorénavant le droit et la possibilité de découvrir les sept merveilles du monde, de ressentir des émotions face à la beauté des paysages et des sites exotiques qu'autrefois seule une aristocratie privilégiée pouvait voir et visiter. Le tourisme n'est plus un luxe réservé à quelques-uns.

Cependant, cette massification du tourisme a aussi ses effets néfastes sur le patrimoine naturel et culturel de notre planète, dérives que de plus en plus de pays cherchent à réguler en développant des formes de tourisme durable.

L'explosion du tourisme mondialisé a entraîné des enjeux environnementaux par ses impacts visibles et nuisibles, en particulier sur les villes européennes les plus visitées, véritables victimes de hordes d'envahisseurs modernes. Comme le développe Tatiana Lissitzky sur le site de france.info.fr en 2014, Berlin, Barcelone et Venise ont dû adopter ces dernières années des mesures anti-touristiques pour se protéger des désagréments occasionnés par l'afflux de touristes du monde entier : nuisances visuelles et sonores, tourisme alcoolique, pollution, détérioration des espaces naturels et des sites culturels. Ces dérives néfastes du tourisme moderne ne concernent pas que les easyjeteurs et autres touristes de masse, mais aussi les voyageurs les plus aisés. Gilles Lipovetzky dénonce ainsi les excès de l'exploitation marchande, totalement artificielle et absurde, des paysages vierges pour le tourisme de luxe : l'installation d'un jacuzzi à 3000 mètres d'altitude, par exemple.

C'est pourquoi le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation mondiale du tourisme préconisent depuis 2006 un tourisme durable, qui respecte mieux le patrimoine naturel et culturel de notre planète. Il est temps que les pratiques des voyageurs

et des voyagistes changent, qu'ils prennent conscience des traces qu'ils laissent de leur passage auprès des populations d'accueil et sur l'environnement, avant qu'il ne soit trop tard et que la mondialisation du tourisme ait tué toute possibilité de voyager, comme le suggère Marin de Viry. Tatiana Lissitzky, pour sa part, note par exemple que les écologistes et résidents vénitiens ont réussi en 2014 à faire interdire l'entrée des paquebots de croisière de plus de 96 000 tonnes dans la lagune de Venise.

Pour conclure, le voyage au sens classique de dépaysement, de découverte de l'inconnu et de l'autre, a effectivement bien changé et s'est transformé en tourisme de masse aux chemins balisés et aux destinations banalisées. Les pérégrinations individualistes et élitistes d'autrefois ont cédé la place aux voyages organisés pour des flots incessants de touristes. En se mondialisant, le tourisme est certes devenu une véritable industrie, très rentable économiquement et plus démocratique socialement, mais au détriment, bien trop souvent, de l'âme même du voyage.

RAPPORT D'ÉPREUVE

Le sujet proposé cette année en analyse de textes comparés a fait l'objet d'un traitement globalement satisfaisant de la part des candidats. L'épreuve et ses contraintes semblent de mieux en mieux comprises, les règles du jeu sont dans l'ensemble respectées. Les correcteurs se félicitent d'avoir trouvé dans ce cru 2017 de très bonnes copies, et même quelques excellentes copies qu'ils n'ont pas hésité à gratifier de la note maximale.

Certains candidats sont néanmoins tombés, par manque de méthode, dans des pièges qu'ils auraient pu facilement éviter en prenant connaissance des attentes du jury. Nous encourageons donc les futurs candidats à lire attentivement ce rapport, si possible après avoir traité le sujet à l'entraînement : rien ne vaut une mise en situation en temps limité pour préparer cette épreuve, qui ne nécessite aucune connaissance particulière et se veut abordable pour tous, mais qui mérite qu'on lui accorde quelques heures de préparation, afin de se confronter avant le jour J aux contraintes de l'épreuve et au format attendu.

■ COMPRÉHENSION DES TEXTES

Le thème de cette année, la mondialisation du tourisme, n'était pas difficile à appréhender, et plutôt plaisant à traiter. Pourtant, beaucoup de candidats ont eu du mal à comprendre à la fois les impacts négatifs du tourisme de masse et les politiques de remédiation mises en place par certains gouvernements ou certaines entreprises (le tourisme durable, l'écotourisme). Les problèmes de compréhension se sont concentrés sur le texte de Montaigne, peut-être à cause de la langue du XVI^e siècle, et sur ceux de Marin de Viry et d'Yves Michaud, dont bien des candidats n'ont pas perçu les nuances. Beaucoup semblent avoir lu trop rapidement les documents, les ont donc simplifiés à l'extrême, n'ont pas été attentifs à leur nature (essai philosophique, article de presse, compte rendu d'un conseil de ministres, interview), sont passés à côté de la thèse de l'auteur ou de l'idée directrice du texte. Cela a donné lieu à des problématiques et à des synthèses simplificatrices.

Beaucoup de copies s'en tiennent à la description des faits, aux impacts négatifs du tourisme mondialisé, sans mettre au jour les solutions envisagées pour y remédier. Le contenu des documents a ainsi été réduit, appauvri, platement résumé ou paraphrasé, voire déformé. Les correcteurs ont notamment déploré certains contresens sur les textes de Montaigne, de Marin de Viry et d'Yves Michaud. Pour éviter cela, il aurait fallu commencer par bien distinguer les notions centrales du sujet que sont le voyage et le tourisme. Or, celles-ci ont souvent été confondues et employées de manière impropre ou approximative.

Il faudrait en outre, aussi bien dans la prise de notes au brouillon que lors de la restitution au propre, faire un effort de distinction entre l'essentiel et l'accessoire, entre la thèse centrale, ses arguments et les exemples qui l'illustrent. Ce n'est pas parce que tel auteur insiste sur un point qu'il est forcément le plus important : beaucoup de candidats se sont concentrés sur le cas de la France, et de l'opération « Shopping by Paris » développée dans le troisième document par Pierre Manière, et de ce fait sont passés à côté d'autres enjeux internationaux plus importants évoqués dans le reste du corpus. Cela a donné lieu à des problématiques restreintes, centrées sur la France. Si l'usage de tels exemples est pertinent, ce n'est qu'à la condition qu'ils s'inscrivent dans une dynamique argumentative et non pas seulement descriptive ou illustrative. De ce fait, ces candidats rendent compte d'une difficulté à orienter leurs analyses en vue de la résolution d'un problème central et commun à tous les textes.

■ QUESTION TITRE

Encore trop de copies oublient la QUESTION TITRE dont l'exigence était pourtant rappelée dans le sujet : cette négligence est évidemment sanctionnée lourdement. D'autres proposent un titre sous forme de phrase nominale, titre non formulé sous forme interrogative directe (« La place du tourisme dans le monde actuel ») : là encore, le non-respect de la consigne a pu leur coûter de précieux points.

Le problème principalement rencontré est celui d'une QUESTION TITRE trop vague, qui se contente de parler de « l'évolution du tourisme » en général sans interroger les effets plus précis (économiques, écologiques, culturels) qui accompagnent le phénomène de la mondialisation du tourisme. Cela a donné lieu à des questions trop larges, du type : « Quels

sont les enjeux du tourisme d'aujourd'hui ? », « Comment le tourisme a-t-il évolué ? », « Quel avenir pour le tourisme ? » Au contraire, certains candidats ont restreint le sujet par des problématiques étroites et réductrices, par exemple : « Quel est l'effet du marketing touristique sur nos sociétés ? », « Le tourisme est-il vu comme un marché à forte valeur ajoutée ? » En outre, trop de candidats se contentent d'une question binaire et antithétique, un peu facile : « Quels sont les avantages et les inconvénients du tourisme de masse ? » D'autres formulent des questions lourdes et alambiquées, à la limite du compréhensible, d'autant plus qu'ils ne respectent pas toujours les règles grammaticales de l'interrogation directe (inversion sujet-verbe, pronom de rappel, encadrement du « t » euphonique par des tirets...). Enfin, certains proposent une question qui inverse la problématique : « Les enjeux économiques et politiques actuels poussent-ils à une démocratisation du tourisme ? » ou bien « Quelle est l'incidence de la mondialisation sur le tourisme ? »

Les meilleures questions titres étaient plutôt courtes, formulées de manière concise et élégante : « Le tourisme de masse, voyage pour tous ou fin du voyage ? », « L'industrie touristique, opportunité de croissance économique ou menace culturelle et écologique ? », « La mondialisation du tourisme est-elle en passe de détruire l'essence-même du voyage ? », « Intérêt économique et intérêt culturel sont-ils compatibles dans le tourisme de masse ? », « La mondialisation du tourisme peut-elle concilier croissance économique et respect du patrimoine naturel et culturel ? »

Nous rappelons qu'une fois la QUESTION TITRE placée en tête de copie, celle-ci doit être reformulée dans l'introduction qui suit, soit sous la même forme, soit sous forme de question indirecte. Cette introduction, d'une dizaine de lignes environ, doit en outre commencer par une amorce pertinente et éviter les généralités inutiles et discutables (« Depuis toujours l'homme a eu besoin de voyager... », « Le tourisme a toujours existé... »). Elle doit en outre lancer l'objet du débat et annoncer le plan de l'analyse.

■ COMPOSITION

Les candidats font preuve d'un effort général de respect des consignes, les devoirs sont globalement consistants, en termes de contenu ainsi qu'en termes de longueur. Mais un certain nombre d'entre eux, débordés par l'abondance d'informations recueillies dans les

textes, peinent à structurer leur devoir et se contentent d'aligner des suites de faits dans des parties « fourre-tout » ou par une succession de paragraphes. Cette absence de composition trahit un manque de perspective générale pour organiser le raisonnement, aussi bien au sein de chaque partie que dans l'ensemble du devoir. Certaines copies se présentent comme des juxtapositions d'idées, échouant à les faire dialoguer ou à les confronter, et à les intégrer à une réflexion dynamique. Elles donnent lieu à des rhapsodies de paraphrases maladroites et incohérentes, sans liens logiques entre elles. Les candidats seraient donc bien avisés de structurer leur devoir en un nombre raisonnable de paragraphes, faisant apparaître un développement en deux ou trois parties, elles-mêmes composées de deux ou trois sous-parties au sein desquelles seraient confrontés plusieurs documents du dossier explicitement cités et finement reliés. Ils devraient en outre soigner les transitions entre les parties et les sous-parties par un emploi juste et pertinent des outils de liaison.

Le devoir doit par ailleurs reposer sur une démarche dialectique qui permet de restituer la cohérence du dossier. Plusieurs plans sont possibles, à condition toutefois de ne pas gommer les contradictions entre les auteurs, et de ne pas s'en tenir à une perspective purement chronologique ou historique. On attend un plan, annoncé en introduction, et clairement lisible ensuite dans l'enchaînement des parties.

De plus, il est bien rappelé aux candidats que le devoir doit être entièrement rédigé : il faut définitivement renoncer au plan apparent, avec numérotation et titrage des parties. On attend qu'apparaisse clairement le mouvement de la réflexion par la formulation soignée des idées directrices figurant au début des parties et des sous-parties. Dans cette perspective, il ne faut pas négliger non plus l'effort introductif et conclusif. Il permet au correcteur d'apprécier autant la finesse de l'analyse que l'effort de restitution du corpus dans une étude organisée et problématisée.

Trop de candidats se sont contentés d'une composition en deux parties : I. Avantages II. Inconvénients ou bien I. Impacts bénéfiques II. Impacts indésirables, ou encore I. Le tourisme aux XVIIIe et XIXe siècles II. Le tourisme aux XXe et XXIe siècles. Ces plans binaires, simplistes et peu probants ne pouvaient rendre compte de la richesse du dossier. Un plan tripartite pouvait permettre de conduire avec plus de nuances la réflexion. On pouvait par exemple commencer par le constat d'une véritable évolution historique du voyage vers le tourisme de masse, avant d'examiner les enjeux socio-économiques qui en ont découlé, pour envisager

enfin les dérives et interventions des gouvernements pour réguler ce tourisme mondialisé et penser un tourisme durable.

Prendre de la hauteur par un effort de mise en tension et de problématisation devrait ainsi permettre aux candidats d'organiser leur travail de manière à mobiliser chacun des textes et non pas tomber dans le double abîme que constituent l'omission volontaire de certains documents et la restitution appauvrie du corpus. Il est de très mauvaise stratégie de ne faire reposer l'effort de réflexion que sur deux ou trois textes jugés majeurs (ceux de Pierre Manière, Tatiana Lissitzky ou de Gilles Lipovetsky, par exemple) pour ne se référer aux autres qu'en passant. Si, de fait, certains textes semblent tracer plus clairement les lignes directrices du corpus, tous doivent pourtant être appréhendés pour ce qu'ils apportent au corpus. Inversement, il est vain d'essayer de synthétiser chaque auteur par une ligne ou deux de résumé, sous couvert de satisfaire à l'exigence de traitement exhaustif du corpus et souvent en les juxtaposant les uns à la suite des autres comme si ce seul effort convenait. Rendre compte des tensions exige de faire un choix qui suppose que le candidat saura reformuler les thèses rencontrées pour les articuler les unes par rapport aux autres en mobilisant des distinctions conceptuelles sur lesquelles viendront prendre appui les références utilisées.

■ RÉFÉRENCES AU DOSSIER

Il convient de rappeler que cette épreuve consiste en une « analyse de textes comparés ». Un nombre malheureusement non négligeable de candidats semble l'avoir oublié en produisant des copies où ne figure aucune référence aux textes à analyser et à comparer. Ce type de devoir, qui se présente alors comme une dissertation générale sur le sujet, a été très durement sanctionné par une note éliminatoire, tout autant que ceux qui importaient des éléments étrangers au corpus, ou qui prenaient parti pour tel ou tel auteur, ou bien émettaient des jugements personnels hors de propos.

Certaines copies se réfèrent de manière fautive aux documents, en se contentant de rapporter le numéro du texte entre parenthèses (« texte 1 », « doc. 1 », « textes 1, 3 et 5 »). Ce procédé est également fautif, puisqu'il néglige totalement tous les éléments fournis par le paratexte : la nature du texte, son contexte, ou encore l'identité de son auteur. Les nuances de points de

vue sont totalement gommées et la pensée de chacun se trouve réduite à une synthèse vague et inefficace. Enfin, beaucoup de candidats ont du mal à rédiger et à intégrer les documents proposés d'une façon qui ne soit pas trop scolaire, se contentant souvent d'un « Yves Michaud pense que... /montre que... », « Marin de Viry dit que... /parle de... », sans faire un effort de rédaction pour rechercher des formules plus précises et plus variées.

Quant à la restitution des idées des documents, il faut rappeler que l'analyse de textes comparés est notamment un exercice de reformulation, et qu'on ne saurait se contenter, comme l'ont fait trop de candidats, de citer les phrases clés de chaque texte, avec ou sans guillemets, ce qui relève du plagiat : le voyage comme « un exercice profitable » (Montaigne), le tourisme comme « levier de croissance » (Pierre Manière), les « mesures antitouristes » (Tatiana Lissitsky), « la culture de l'éclate » (Marin de Viry), « l'artificialisme » du tourisme de luxe (Gilles Lipovetzky). À cet égard, il convient de rappeler les règles de retranscription des références : un titre se souligne, un article se cite entre guillemets. Enfin, bien des candidats ont confondu les journaux ou magazines cités et leur site en ligne (Le figaro.fr, la tribune.fr).

■ EXPRESSION

Comme le précisent les consignes de l'épreuve, le plus grand soin doit être apporté à la propreté de la copie, à la qualité de la syntaxe et de l'orthographe. On attend une expression à la fois correcte, claire et rigoureuse. Loin d'être un ornement du discours, elle est le signe manifeste de la qualité de la réflexion autant que de la capacité à en rendre compte. Il est étonnant, au regard de cette exigence discriminante connue des candidats, que nombre d'entre eux se permettent encore de présenter des devoirs manifestement non relus, truffés de ratures ou de gribouillis pour rectifier l'orthographe hésitante d'un mot... Les noms des auteurs des documents ont ainsi été trop souvent estropiés. Cette exigence de relecture doit pouvoir corriger les fautes d'orthographe (*accueil, expension, fâce), l'emploi fautif des consonnes dédoublées (*imiter, notament), les fautes d'accords (*les simplification législatives, *les essais atteste), les conjugaisons aléatoires du verbe « créer » au présent ou du verbe « devoir » au participe passé, les confusions sur les homophones (a/à, ce sont/se sont, prêt/près) et les barbarismes (*artifisme, idolâtration, paisibilité).

On doit encore déplorer le niveau de rédaction de beaucoup de candidats qui se contentent d'un vocabulaire pauvre et d'une syntaxe déplorable, c'est-à-dire d'une écriture très scolaire dans laquelle les enchaînements sont réduits au strict minimum ou à une proposition de transition laborieuse. D'autres copies ont été écrites au fil de la plume, produisant des développements inintelligibles, sans ponctuation, que l'on peine à suivre. Enfin, pour produire une bonne copie, il ne suffit pas de juxtaposer des expressions journalistiques à la mode, sans les définir et sans se préoccuper de leur adaptation au sujet spécifique qu'il faut traiter.

Nous espérons que cette revue des erreurs les plus fréquentes ne découragera pas les candidats : l'analyse de textes comparés est une épreuve qu'il est tout à fait possible de maîtriser avec un minimum de travail de préparation. Efforcez-vous d'éviter les écueils que nous avons présentés dans ce rapport, et vous verrez que vous obtiendrez des résultats très satisfaisants à cette épreuve, comme de nombreux candidats avant vous.